

La ZAC Ferney-Genève-innovation veut renforcer la coopération franco-suisse

Par Samuel Maïon-Fontana | 22/02/2016, 13:50 | 1091 mots

<http://acteursdeleconomie.latribune.fr/territoire/2016-02-22/la-zac-ferney-geneve-innovation-veut-renforcer-la-cooperation-franco-suisse.html>



La future zone d'aménagement concerté (ZAC) Ferney-Genève-innovation (Ain) accueillera sur 65 hectares de commerces, logements, espaces de loisirs et équipements publics. Ce programme, dont l'investissement total pourrait atteindre un milliard d'euros avec les bâtiments, s'inscrit dans la stratégie initiée par l'Assemblée régionale de coopération (ARC) du Genevois français. Mais la démarche inquiète certains entrepreneurs.

Projet d'envergure lancé par la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) et la ville de Ferney-Voltaire, la future zone d'aménagement concerté (ZAC) qui jouxtera la frontière suisse poursuit une double ambition au dessein à la fois économique et urbain. Le chantier prévoit la réalisation d'un quartier mixte où activités publiques et privées côtoieront habitations et magasins. Il couvrira les quartiers de Très-la-Grange, Paimboeuf et La Poterie.

Un des trois projets-phares de l'ARC

Avec 195 000 m² de surface d'activités économiques, 15 000 m² d'équipements publics (une crèche, deux groupes scolaires ou encore des aménagements sportifs), 2 500 logements (dont 30 % de logements sociaux), une Cité internationale des Savoirs et des locaux dédiés à la formation et à la recherche, le dossier s'inscrit parfaitement dans la stratégie initiée par l'Assemblée régionale de coopération (ARC) du Genevois français.

"Notre but est de transformer le territoire en pôle métropolitain transfrontalier et cette ZAC est un de nos projets-phares avec Archamps Technopole et Etoile Annemasse-Genève", affirme Jean Denais, président de l'ARC.

Lire aussi : [Frontière franco-suisse : le jackpot des collectivités](#)

Le pays de Gex présente en effet un fort potentiel stratégique, contigu aux moteurs internationaux de Genève, comme le CERN ou l'aéroport.

"L'idée est de capitaliser sur ces atouts pour créer de la valeur ajoutée et de l'emploi côté français, en faisant du secteur une locomotive du territoire, avec un rôle essentiel de levier sur la scène de la coopération franco-suisse", poursuit l'élu.

L'aménagement se fera en quatre volets et débutera par le secteur de Paimboeuf dès cette année. L'innovation et le développement durable devraient être au rendez-vous avec par exemple des contraintes architecturales inédites ou un réseau de récupération de chaleur issue d'énergie fatale, stockée et réinjectée dans les habitations.

Une enquête publique avant la DUP

Pour l'heure, la population est invitée à prendre connaissance du projet et à s'exprimer jusqu'au 18 mars. Cette enquête publique vise notamment une déclaration d'utilité publique (DUP), une mise en compatibilité du PLU de la commune et une autorisation environnementale (en raison des impacts sur le milieu aquatique).

En parallèle, une enquête parcellaire s'attache au foncier à acquérir.

"La majorité du terrain est faite de champs et de forêts mais dans l'actuelle zone artisanale de la Poterie, une requalification est nécessaire", constate Vincent Scattolin, vice-président de la CCPG en charge de l'aménagement et PDG de Terrinnov, la société publique locale en charge du projet.*

Selon l'avis du préfet, des expropriations ou cessions à l'amiable sont prévues.

"Nous travaillons au cas par cas pour répondre à la volonté des activités actuelles et les reloger."

Les enjeux sont de taille et quand, dans 14 ans, le chantier sera terminé, il est d'ores et déjà entendu que cette zone deviendra le fer de lance du Pays de Gex pour s'imposer comme "pôle d'avenir de référence", animé par un dynamisme économique. En France, mais aussi de l'autre côté de la frontière.

"De telles zones en périphérie peuvent tuer le centre-ville"

Mais ce rééquilibrage transfrontalier n'est pas pour enchanter tout le monde et la démarche a même de quoi inquiéter certains entrepreneurs.

Marianne, commerçante de la Grand Rue, ne cache pas son appréhension :

"Partout, on voit fleurir des zones commerciales en dehors des villes, et par conséquent, les gens ne vont plus dans les centres-villes."

La cheffe d'entreprise ne voit donc pas l'avenir d'un bon œil. *"Je ne suis positive que sur la création de logements, mais pour le reste, cette zone va nuire aux petits commerces."*

Le sujet n'a pas encore été débattu au sein de l'association des commerçants de Ferney-Voltaire, mais dans une conjoncture déjà difficile, l'évolution inquiète. Une mise en garde à la dispersion commerciale que rejoint la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain.

Sur ce point, Vincent Scattolin se veut confiant : *"Cette ZAC sera la nouvelle entrée dans la ville de Ferney et dans le Pays de Gex, elle ne pourra que dynamiser le centre-ville, avec lequel la zone sera liée, mais sans concurrence. On ne veut pas détruire les activités actuelles."*

L'enjeu de lier le centre-ville historique au nouveau pôle figure dans le projet, notamment par la mobilité douce. *"Le secteur de la Poterie ne sera qu'à 500 mètres à pied du centre"*, rappelle le PDG de Terrinnov.

Même si Marianne avoue ne pas avoir pu étudier dans le détail le projet, sa crainte concerne également le déroulement des travaux : *"Si le chantier doit couper des giratoires ou modifier le plan de circulation avec des déviations, les accès s'annoncent problématiques et peuvent facilement décourager."*

Elle tient pour preuve la baisse de fréquentation enregistrée durant les quelques jours qui ont suivi les attentats de novembre. *"Les clients se faisaient plus rares. Pas par peur, mais à cause du rétablissement des contrôles aux frontières, qui créait des bouchons."*

Là encore, l'élu en charge de l'aménagement tempère. *Nous n'avons pas encore prévu les détails techniques mais nous ferons en sorte de limiter la gêne malgré des travaux importants"*, promet-il.

Pas de charge sur le contribuable

Inscrite dans le projet de développement économique de l'agglomération franco-valdo-genevoise, cette extension urbaine verra plus d'un milliard d'euros investis à la fois par le privé et le public. Car si le budget d'investissement s'élève à 200 millions, dont 23 d'investissements publics (écoles, médiathèque, etc.) et 50 de travaux (voirie et réseaux), plus de 800 millions seront dédiés à la construction des bâtiments.

Pour les deux collectivités, les recettes seront importantes : 2,5 millions par an pour la CCPG (au titre de taxes) et 1,6 million par an pour la ville (en contribution frontalière).

Il est ainsi annoncé que grâce aux ventes de l'opération, aucune charge ne pèsera sur le contribuable. *"Et, à terme, ce sont 4 500 emplois qui seront créés"*, insiste Vincent Scattolin.

De quoi consolider les ambitions économiques du territoire.

**Fondée pour ce projet, la société "Territoire d'innovation" est le « bras armé » de la Communauté de communes, avec un fonctionnement privé mais un capital 100% public.*